

Appariement de l'enquête Care

Code projet : APPCARE

Equipe : Nicolas Célant, Nelly Le Guen, Thierry Rochereau, Catherine Sermet (Irdes)

Collaborations extérieures : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), Caisse nationale d'assurance maladie (cnam)

Période de réalisation : 2015-2018

Une convention entre l'Irdes et la Drees cadre le travail réalisé par l'Irdes pour ce projet, ainsi que la mise à disposition des données de l'enquête Care-M appariée pour les besoins de la recherche à l'Irdes.

Contexte et objectifs

L'Irdes a été sollicité par la Drees afin d'apporter son expertise sur les données de consommation de soins, plus particulièrement celles issues du Sniiram (DCIR et PMSI). Le rôle de l'Irdes sera d'apporter son expertise pour la construction des indicateurs concernant les médicaments et les consommations de soins et de piloter la construction de ces indicateurs qui sera mise en œuvre par la Cnam. L'objectif est de construire des indicateurs reproductibles et comparables dans le temps, cohérents avec ceux déjà construits, sur le modèle de l'enquête ESPS, dans le cadre de la dernière vague de l'enquête HSM.

Il s'agira pour l'Irdes de :

- rédiger, en collaboration avec la Drees et la Cnam, le document d'expression des besoins dont la Cnam sera chargée de la mise de œuvre ;
- transmettre à la Cnam tous les éléments permettant la mise en œuvre de l'appariement selon les protocoles mis en place à l'Irdes dans le cadre de l'enquête ESPS ;
- vérifier que les données de consommation de soins produites par la Cnam sont bien conformes à l'expression des besoins et aux protocoles utilisés à l'Irdes.

En contrepartie de ce travail, l'Irdes aura accès aux données de l'enquête CARE appariées à la fois aux données agrégées telles que définies dans le document d'expression des besoins et aux données détaillées mises à disposition par la Cnam.

En 2015 et 2016, l'appariement a été défini et construit pour l'enquête CARE-M auprès des ménages. En 2017, il a été adapté à l'enquête CARE-I, en institutions.

Calendrier de réalisation et état d'avancement du projet

Le calendrier initial qui conduisait à une fin du projet courant 2016 a été décalé à plusieurs reprises. Une première version de la base appariée sur la population de l'enquête CARE-M devait être validée à la fin de l'année 2017, mais le travail de validation s'est avéré beaucoup plus long que prévu initialement. Nicolas Célant, avec l'appui de Nelly Le Guen, a largement contribué à la construction des programmes développés par la Cnam afin qu'ils soient conformes au document d'expression des besoins. Il y a eu de très nombreux allers-retours pour vérifier et corriger les programmes de la Cnam, ce qui a été très consommateur de temps.

En octobre 2018, l'appariement des CARE-M est toujours en cours de validation avec la Cnam. Les nombreux allers-retours n'ont pas permis de résoudre l'ensemble des erreurs identifiées par Nicolas Célant à chacune des versions livrées par la Cnam. Nicolas Célant s'est déplacé à la Cnam pour travailler en direct avec l'équipe de Mehdi Gabbas afin de résoudre les derniers problèmes.

A priori, le travail de l'Irdes s'arrête à la validation des données actuellement disponibles dans les tables CARE-M. Au final, il y manquera encore les informations détaillées sur les médicaments (par codes ATC), les informations sur les cures thermales et les séances ou traitements et cures ambulatoires.

Il restera à mettre à jour le document d'expression des besoins afin qu'il soit conforme aux données effectivement mises à disposition.

